

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La forte croissance du PIB par habitant a contribué à réduire l'écart de revenu considérable entre la République slovaque et d'autres pays de l'OCDE, et à stimuler l'emploi. Le chômage reste néanmoins élevé.

Priorités reposant sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenu

Un coin fiscal élevé pour les travailleurs à bas revenu (reflétant des contributions à la sécurité sociale élevées) contribue à réduire l'emploi dans les secteurs formels de l'économie et à maintenir de hauts taux de chômage en régions à forte concentration de main d'œuvre peu qualifiée.

Mesures prises : Les réformes des systèmes de taxation et de sécurité sociale ont réduit de manière significative les taux marginaux d'imposition pour les travailleurs à faible revenu, facilitant le passage du chômage à l'emploi.

Recommandations : Les taux de cotisation à la sécurité sociale devraient être réduits davantage, en particulier pour les emplois faiblement rémunérés afin de stimuler la création d'emplois dans les secteurs formels d'activité.

Réformer le système d'enseignement pour améliorer le capital humain

Le taux de diplômés est relativement élevé en République slovaque mais les résultats obtenus par les élèves de 15 ans aux tests de l'étude PISA de 2000 sont inférieurs à la moyenne OCDE. En outre, la proportion de diplômés du troisième cycle est faible et l'accès aux filières universitaires est restreint.

Mesures prises : La responsabilité pour les écoles primaires et secondaires a été dévolue aux autorités régionales et municipales afin d'accroître leur autonomie et de mieux répondre aux attentes des communautés locales. La création d'universités privées a été autorisée.

Recommandations : En contrepartie de la plus grande autonomie dont elles bénéficient, les écoles du premier et deuxième cycle doivent se montrer plus transparentes et rendre davantage de comptes. Au troisième cycle, mettre en place un système de droits de scolarité et de prêts étudiants remboursables sous conditions de ressources, et encourager la concurrence entre universités.

Réduire le contrôle exercé par l'État sur les opérations des industries de réseau

Bien que des progrès aient été réalisés sur la voie de la privatisation et du développement d'un environnement plus concurrentiel pour les industries de réseau, les prix des produits ou services demeurent élevés, notamment dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications. En outre, l'état possède des participations majoritaires par l'entremise de droits de vote spéciaux (« actions spécifiques ») dans certains secteurs, notamment le transport ferroviaire.

Mesures prises : Les autorités de régulation et de concurrence sectorielle ont commencé la mise en place d'un cadre réglementaire plus favorable à la concurrence. L'obligation de service publique des entreprises de réseau est de plus en plus financée à même le budget de l'état.

Recommandations : Limiter l'utilisation des droits de vote spéciaux de manière générale et, dans les cas où il est jugé que la sécurité nationale est en cause, remplacer ces votes par une régulation appropriée. Suivre de près l'évolution des prix dans les services de réseau et mettre pleinement en application le nouveau cadre réglementaire afin de contrer les comportements anticoncurrentiels.

Autres priorités essentielles

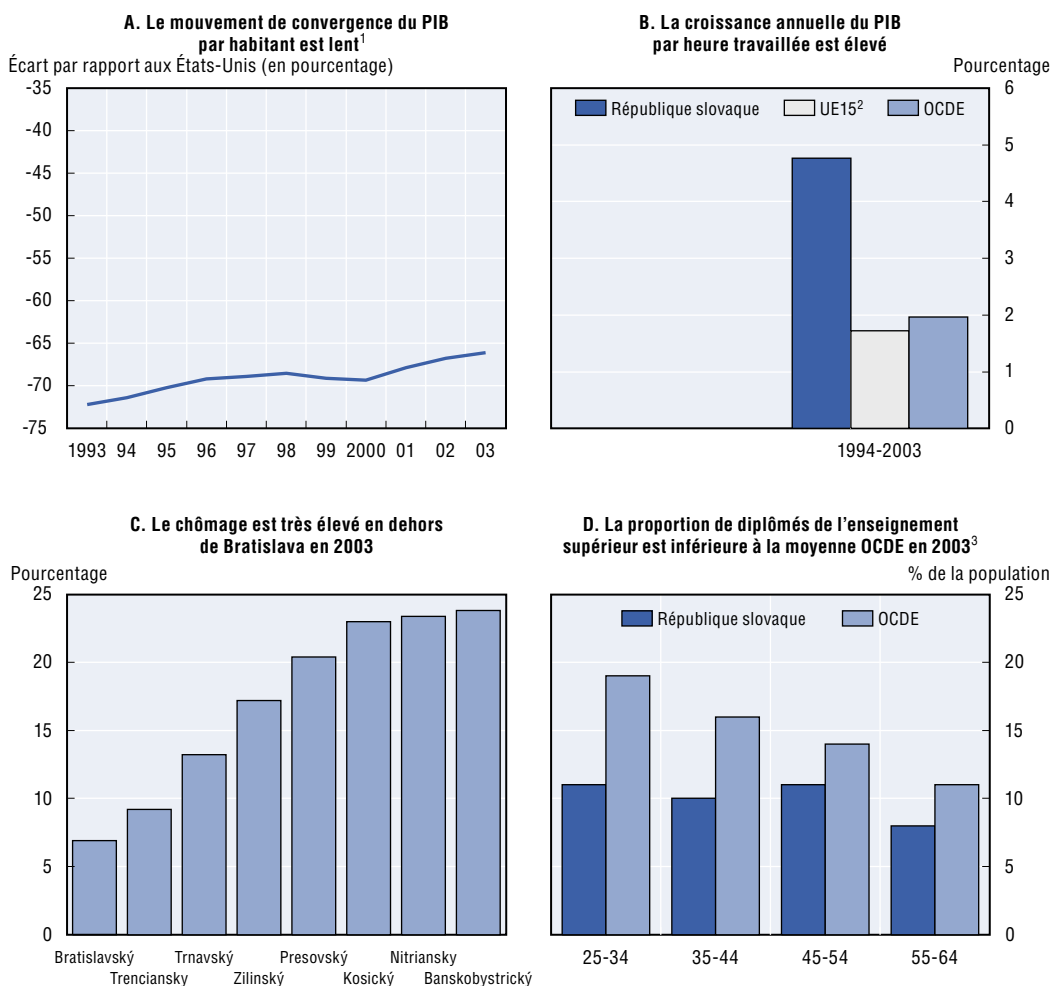
- Renforcer la gouvernance des systèmes de mise en application des lois et de la justice afin d'assurer aux entreprises un environnement plus efficace, transparent et qui repose sur un socle légal plus solide.
- Relever progressivement vers 65 ans l'âge légal d'ouverture des droits à pension dans le cadre du système public de retraite, tant pour les hommes que pour les femmes, en vue d'assurer la viabilité du système de retraite par répartition.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Indicateurs structurels

	1990	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	3.2	4.0
Taux d'emploi tendanciel	59.5	58.7
Taux d'activité tendanciel	69.1	69.3
Taux de chômage structurel (NAIRU)

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
3. Programmes d'enseignement supérieur de type A, destinés à offrir des qualifications suffisantes pour être admis à suivre des programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences.

Source : Graphiques A et B: *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C: *Bureau statistique de la République slovaque* ; graphique D: OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2004.